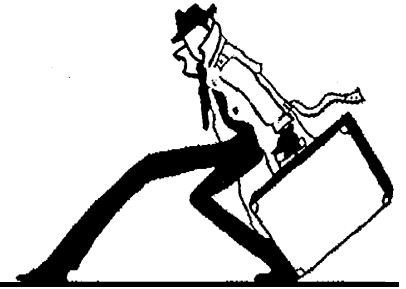


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO

Françafrique toujours debout

Quand on se demande quelle différence il y a entre les rapports que l'Angleterre entretient avec ses ex-colonies et ceux de la France avec les siennes, on peut faire un simple constat. La France a cinq bases militaires en Afrique francophone, l'Angleterre aucune en Afrique anglophone. Le réseau des cinq bases françaises, Sénégal, Djibouti, Côte d'Ivoire, Tchad, Gabon, est en effet unique en son genre. Le Président Chirac, dans un discours à Dakar, le 3 février 2005, le justifie ainsi : « *Bien sûr, ce dispositif des forces pré-positionnées* [euphémisme pour garnisons] *n'est concevable qu'avec l'accord bien évidemment des pays hôtes. [...] Ce dispositif traduit avant tout une volonté, celle de nos partenaires africains, qui entendent préserver un faisceau d'amitiés et un faisceau d'intérêts communs.* » C'est donc la simple volonté des Africains qui oblige la France à dépenser des centaines de millions d'euros. Il s'agit de préserver les « intérêts communs ». Communs à qui ? L'actualité en offre une illustration saisissante au Tchad. Pas moins de trois rébellions armées se déploient sur le territoire tchadien. Les partis politiques et les associations s'unissent pour refuser la reconduction du régime honni de Déby. Contre cette écrasante majorité, il y a le dictateur, la poignée des troupes qui lui restent... et la France avec son appareil militaire impressionnant. C'est cela et uniquement cela les « intérêts communs ». Par ailleurs un universitaire, Jacques Marseille pour ne pas le nommer, nous serine que la France ne gagne rien en Afrique, des journalistes s'évertuent à nous persuader qu'elle a lâché l'Afrique. Donc c'est pour les beaux yeux du seul Déby que l'armée française joue à la garde présidentielle pour l'imposer aux Tchadiens qui n'en veulent pas. On nage dans l'absurde.

Essayons quand même de comprendre. Un des premiers gestes de De Gaulle, de retour au pouvoir en 1958, fut de demander à nos amis et alliés américains de retirer leurs bases en France, ainsi que le QG de l'OTAN. C'était une question d'indépendance nationale. On ne s'est pas brouillé pour autant avec les Américains, qui sont encore, cinquante ans après, nos très grands et très puissants amis. Mais pas question d'admettre qu'un État africain en fasse autant avec la France. Selon une formule célèbre, les Africains ne seraient pas mûrs. Presque soixante ans après, bizarrement, instruits sans relâche par les leçons françaises, ils ne sont toujours pas mûrs. Question oiseuse : qui, de l'élève ou du maître, est un incapable ? On connaît la fine réponse qui a été donnée à cette question, histoire de rassurer les Français. L'histoire du Tchad est l'illustration la plus lamentable de la tutelle militaire française. Ses neuf millions d'habitants n'ont connu, depuis l'indépendance, que la guerre et les tyrannies les plus sanglantes, provoquant des révoltes violentes. Jamais il n'y a eu la moindre réflexion politique sur le sort de la population, qui, bien loin de recevoir la moindre protection, n'est bonne qu'à subir les exactions des protégés de la France. Il n'y a pas de quoi être fier.

On se demande comment on peut sortir de cette politique de Gribouille, coûteuse en vies humaines, désastreuse pour l'image de la France dans les esprits, choquante pour les observateurs tant soit peu lucides. Ainsi le journaliste Philippe Leymarie écrivait-il voici presque dix ans : « Elle n'avait même pas eu le courage de mettre un terme aux pratiques honteuses qui faisaient encore, ces dernières années, d'officiers de ses services secrets les détenteurs réels du pouvoir exécutif au Tchad, en Centrafrique ou aux Comores. ». Il parlait alors des exploits du colonel Jean-Claude Mansion en Centrafrique – encore un pays politiquement et économiquement sinistré, en quasi perte – ou de ceux du trop célèbre Denard aux Comores. Aujourd'hui le bien peu diplomate ambassadeur de France au Tchad, Jean-Pierre Berçot, officier d'active, se permet de stigmatiser publiquement la presse tchadienne et chaperonne avec ostentation Déby. Et, par un hasard fâcheux, c'est un colonel nommé Jean-Luc Mansion qui commande le contingent français au Tchad.

Une mascarade électorale de plus, ce sera une de trop pour le peuple tchadien, qui ne veut plus rester sous le joug.

Sommaire :

Salves	p. 1
Dossier spécial Tchad	p. 2
A fleur de presse	p. 6
Voir	p. 8

SALVES

Le Soudan attaque et s'oppose, l'ONU encaisse et ne s'impose pas

Aucune opération importante (au Darfour) ne pourra être entreprise sans une évaluation sur le terrain à laquelle s'oppose encore le gouvernement soudanais selon Jean-Marie Ghéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. « Nous avons besoin maintenant de nous consulter davantage avec le gouvernement du Soudan pour avancer dans nos préparations » a-t-il déclaré le 26 avril. Pendant combien de temps la communauté internationale est-elle prête à poursuivre des consultations avec des criminels afin d'obtenir leur autorisation à les empêcher de nuire ?

Le 27 avril, Human Rights Watch (HRW) communique : « Le gouvernement soudanais a lancé une nouvelle offensive militaire au Sud Darfour qui place les populations civiles sous de graves menaces ». L'attaque a eu lieu le 24 avril dans une zone tenue par des ... (suite p. 3)



Dossier spécial TCHAD

TRIBUNE : Au secours le Tchad s'enfoncé !

par Rokoulmian Yorongar Le Moiban et Evariste Nodjioutengar Djimasde, le 2 mai 2006

« Peut-on encore sauver le Tchad ? » s'interrogeait feu Ngagbé Kosnaye dans son livre paru en janvier 1984 chez Karthala. Neuf mois après, en sa qualité de chef d'état major général des armées sous le régime d'Hissène Habré, Idriss Deby mettra le feu au sud du pays : c'était le septembre noir, carnage sans précédent dont se souviennent les tchadiens de tout bord. Le 1^{er} avril 1989 avec ses cousins et complices Hassan Djamous et Brahim Itno, Idriss Deby Itno tente de mettre fin au règne dictatorial de Hissène Habré. L'action du 1^{er} avril va échouer, et des trois chefs, seul Idriss Deby Itno réussit à atteindre le Darfour soudanais. Le premier décembre 1990 lorsque Idriss Deby Itno, à la tête d'une colonne hétéroclite, avec la bénédiction de la France de même que l'appui logistique du Soudan et de la Libye s'empare du pouvoir en chassant Hissène Habré ; nombreux sont les Tchadiens qui ont cru, avec ce changement, en l'instauration d'une paix durable.

En effet l'homme fort du 1er décembre s'empresse de donner des gages de bonne volonté à la communauté internationale, de même qu'à la population toute entière en proclamant haut et fort qu'il n'apportait « *ni or ni argent mais la liberté* », comme pour se racheter des atrocités commises sous le règne d'Hissène Habré d'une part et rassurer d'autre part, ses compatriotes comme Ngagbé Kosnaye Michel, que le Tchad peut encore être sauvé.

Cependant, force est de constater 16 ans après que Mr Idriss Déby Itno, n'a tenu aucune de ses promesses. Il n'y a certes ni or, ni argent, moins encore la liberté et la démocratie – deux valeurs pour lesquelles, semble-t-il, il a été obligé à prendre les armes. N'est-ce pas que la devise de son Mouvement Patriotique du Salut (MPS), est « Mourir pour le salut » ? Mais de quel salut s'agit-il. Seize après la prise du pouvoir par le MPS, le Tchad est loin de sortir du cercle vicieux de la violence, de l'insécurité, de la corruption, de l'injustice, bref de la mauvaise gouvernance endémique, avec un clan qui s'accapare toutes les richesses du pays, laissant l'écrasante majorité de la population croupir dans la pauvreté – que disons-nous –, dans la misère la plus totale. Idriss Deby Itno seize ans après : quel bilan et que peut-on attendre de cet homme qui, malgré l'opposition des partis politiques, de la société civile et de certains partenaires extérieurs, s'obstine à briguer un troisième mandat – avec la bénédiction de la France – ?

Le seul élément qu'on pourrait mettre à son actif est l'effectivité de l'exploitation du pétrole tchadien. Là aussi, l'actif n'est pas exempt de critique. Négociés par des amateurs véreux et pour la plupart proches du clan, le pétrole tchadien a été selon plusieurs observateurs bradés. Pire : des 399 millions de dollars générés par la vente de 134 millions de barils (jusqu'au 31 décembre 2005, d'après la Banque Mondiale), plus de la moitié s'est volatilisée, pour ne pas dire a été utilisée pour l'achat des armes, alors que cet argent devrait être employé dans les secteurs prioritaires de développement. Pour justifier cette violation des accords signés avec la banque mondiale, Idriss Deby Itno disait à qui veut l'entendre « qui veut la paix prépare la guerre ».

Et le passif est bien lourd. De la Conférence Nationale Souveraine (?) jusqu'au référendum portant modification de la Constitution, en passant par les accords de paix, les états généraux de l'éducation, de la justice, et de l'armée, des grands rendez-vous que les tchadiens se sont donnés sous le régime de Idriss Deby Itno, n'ont été que des moments d'échecs, de déceptions et des dépenses.

Que peut-on attendre d'une assise dès lors que le choix des participants doit répondre aux critères posés par le Prince et que les résultats des travaux doivent être soumis à son approbation ? Des accords de paix on en garde que des mauvais souvenirs. Abbas Koty, Loaukein Bardé, Ketté Nodji Moïse et bien d'autres qui ont osé prendre la main tendue du Président « *démocratiquement élu* », ne sont plus de ce monde.

Idriss Deby Itno s'était engagé à remettre l'administration en marche et assurer la bonne gouvernance avec la fameuse formule « la kermesse du désordre est terminée », le 08 août 2001, lors de son investiture. Là encore nous devons déchanter. L'administration est gangrénée d'analphabètes jusqu'aux plus hautes sphères de l'Etat. La corruption s'est généralisée, la douane est sous la coupe réglée de la famille Itno et le trésor public confondu aux comptes du chef de l'Etat. Ce ne sont pas les différents ministres de l'économie et des finances depuis 16 ans qui démentiront.

L'éducation nationale et supérieure redéfini par Tom Erdimi reflètent également tous les maux de la société. Au Tchad on forme des enseignants, médecins, administrateurs, juristes etc. au prorata du bon vouloir de ceux qui nous gouvernent, les listes des admissions aux concours sont préétablis à la Présidence où l'on place les membres de la famille, puis vient le tour de ceux qui gravitent autour du président ainsi de suite, finalement il ne reste que les miettes pour la grande majorité, pauvre, studieuse et silencieuse.

L'armée n'est nationale que de nom. Elle est en réalité une armée clanique au seul service du prince. Elle forme une pyramide renversée où il y a plus d'officiers supérieurs que d'hommes de rang afin de récompenser les cousins et autres sous-fifres.

La justice, pierre angulaire d'une société démocratique et gage de l'Etat de droit, chancelle au point qu'on parle de la « *balance qui balance* ». Certains magistrats sont choisis en fonction de leur appartenance politique, d'autres menacés ou confrontés aux réalités quotidiennes cèdent facilement à la corruption. Le premier d'entre eux, Idriss Deby Itno lui-même, s'est déclaré peiné par la situation lors des états généraux de la justice. Et pourtant, devrait lui répliquer le président du Syndicat des magistrats, Monsieur Abdoulaye Cheick, vous avez « distribué des billets des banques et des véhicules aux magistrats de la Cour d'appel de Njaména, pour valider les élections de 1996 ». Que peut espérer le citoyen lambda d'une telle justice ?

Au Tchad les consultations électorales se suivent et se ressemblent au gré des tripatouillages constitutionnels de même qu'à la volonté d'Idriss Deby Itno de s'accrocher coûte que coûte et vaille que vaille à la tête de l'état ad vitae aeternam. Il déclare à Jaques Chirac, en visite de travail à Njaména en septembre 2002, la main sur le cœur, de respecter la Constitution en ne se présentant pas aux prochaines échéances. Trois ans plus tard il change d'avis et imite la plupart de ses pairs de la FrancAfrique en la révisant. Là aussi, la bénédiction de la France n'a pas fait défaut.

En effet présente au Tchad depuis plusieurs décennies la France, pour ses intérêts géostratégiques, n'a cessé d'apporter son soutien diplomatique, militaire et politique au régime d'Idriss Déby Itno.

Le Tchad, pour les anciens de la Coloniale et de certain milieu gaulliste, représente le point de départ de la fameuse division Leclerc qui s'illustra fort bien durant la libération de la France. Ils considèrent le Tchad comme une ligne Maginot censée empêcher ces anciennes colonies du centre et de l'ouest africain de tomber sous le joug américain, voir arabo-islamiste. C'est dire que l'intervention militaire française au Tchad ne date pas d'aujourd'hui. En effet, l'accord de coopération militaire entre le Tchad et la France, signé en 1976, permet à la France de disposer d'une importante base militaire à Njaména. On compte à nos jours environ 1200 soldats français. L'apport de cette présence militaire a été déterminant dans l'échec du coup de force des rebelles du FUC du 13 avril dernier.

Le dialogue doit s'imposer au Tchad !

Appel du Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation (CSAPR), le 11 avril 2006

Le [...] CSAPR, réseau des associations de la société civile tchadienne (ADH, Syndicat, ONG de développement, Association de jeunes, de femmes, réseau des Commissions Justices et paix) réuni ce jour 11 Avril 2006 à NDjaména :

- Constate que la situation politique se dégrade fortement.
- Regrette le refus catégorique du pouvoir de permettre la mise en place du dialogue national tel que proposé par la société civile
- Réaffirme son analyse selon laquelle ni les élections dans les conditions actuelles ni un coup de force militaire ne peut ramener la paix au Tchad.

Par conséquent, le CSAPR :

- Appelle tous les belligérants à observer un cessez le feu immédiat sur l'ensemble du territoire national.
- Appelle tous les acteurs politiques sans exclusive à s'engager sans délais dans une négociation politique pour déterminer les conditions d'un processus de transition pacifique au Tchad.

– Met en garde contre toutes manœuvres de nature à nouer des alliances opportunistes ou contre nature qui compromettraient la recherche de la paix.

– Met en garde les belligérants contre tous actes de violence dirigés contre les populations civiles.

– Demande à la communauté internationale de soutenir politiquement la démarche de paix proposée par le CSAPR et de s'engager aux côtés des populations pour une paix véritable et globale, gage d'un développement durable.

Le CSAPR rappelle son engagement et son rôle de médiateur pour la réalisation de ce dialogue national.



Tchad : Appel au président de la République française

lancé par ACAT-France, AEDH, Agir Ici, CCFD et Survie, le 26/04

Monsieur le Président de la République,

Les développements de la situation au Tchad sont d'une extrême gravité et suscitent notre plus vive inquiétude pour les populations de ce pays. C'est en concertation étroite avec les associations tchadiennes que nous nous adressons à vous dans l'urgence.

Les raisons de cette crise sont multiples [...] La France apparaît aujourd'hui comme le dernier soutien de ce régime.

1- Nous pensons que la politique française pour garantir la stabilité du Tchad et de la sous-région par le soutien au régime de Déby est un échec. Nous pensons également que la stratégie française de sortie de crise, basée sur la réélection (inévitablement frauduleuse) du Président Déby suivie d'un dialogue politique incertain exacerbera en fait les tensions et violences politiques dans ce pays. Le remplacement de Déby par un autre seigneur de guerre serait également une stratégie inopérante.

2- Nous dénonçons donc l'appui politique inconditionnel de la France au régime de Déby, qui s'est caractérisé ces derniers jours par un soutien de l'armée française -très coûteux pour les contribuables français - déterminant dans le maintien au pouvoir du clan présidentiel. De même, nous dénonçons toute tentative de prise de pouvoir par les armes au Tchad.

3- Nous vous demandons instamment d'abandonner cette politique dangereuse pour les populations tchadiennes comme pour nos concitoyens français vivant sur place au profit d'une véritable démarche de soutien à la paix et à la démocratie telle que le proposent les organisations de la société civile tchadienne : cessez le feu, protection des populations civiles, mise en place d'une transition politique, dialogue national pour une réconciliation, et enfin des élections libres et transparentes. Le dispositif Epervier pourrait assurer la sécurisation d'un tel processus au Tchad, dans le cadre d'un mandat précis de la communauté internationale et en présence d'observateurs indépendants, dans l'attente d'une force internationale de maintien de la paix.

4- Nous souhaitons aussi que vous agissiez auprès de l'Union européenne afin que celle-ci s'engage dans cette option politique, afin de rompre avec une logique strictement franco-tchadienne, qui plus est, développée hors de tout contrôle législatif.

5- Nous demandons par ailleurs qu'un débat parlementaire ait lieu dès que possible sur la politique française au Tchad. En 1998, le Parlement avait clairement fait la proposition d'être associé pour tout engagement extérieur des forces françaises. L'implication des services de renseignement français et de l'armée française dans le conflit tchadien justifient amplement cette demande.

Dans l'espoir que vous entendiez notre appel, nous vous prions [...]

Il convient de rappeler qu'en 1990, la France n'avait pas juger utile de répondre aux sollicitations d'Hissène Habré quant à l'application de ces accords afin de repousser le rebelle qu'était à l'époque Idriss Déby Itno. Deux poids, deux mesures.

Fort de ce soutien de la France, Idriss Deby Itno prétend s'ériger en véritable parrain de la sous-région et joue au pyromane chez ses voisins. Après l'envoi de troupes au Rwanda (*opération Turquoise*) et en République démocratique du Congo, il s'est illustré au Congo aux cotés de Denis Sassou Nguesso en 1997, chasse Ange Félix Patassé et installe à sa place François Bozizé à la tête de l'Etat centrafricain en 2003 avant de se retourner contre son grand voisin le Soudan. Là, il a dû faire face à une farouche résistance. La crise actuelle que traverse le Darfour avec ses milliers de morts, déplacés et réfugiés, trouve en partie ses sources à la présidence de la république à Ndjaména.

Il convient de rappeler que c'est du même Darfour soudanais, qu'Idriss Déby Itno a entamé sa marche sur Ndjaména en 1990, qu'est venu la tempête qui a failli l'emporter.

Aujourd'hui, les adversaires d'Idriss Deby Itno ne sont plus ces fidèles insatisfaits du partage du gâteau tels que Tom et Timane Erdimi, l'ancien ambassadeur du Tchad aux Etats-Unis Soubiane Hassaballah alias Bavure, ni même ses quatre adversaires choisis pour l'accompagner à l'élection le 03 mai 2006 (*Kassiré Koumakoye, Albert Pahimi Padake, Mahamat Abdoulaye et Ibrahim Koulamallah, tous membres ou ayant des représentants dans l'actuel gouvernement*), mais, le peuple Tchadien dans son ensemble. Ces millions d'hommes et de femmes violées, meurtri, trahis, affamés, révoltés, mais dociles, qui se résignent à suivre le mot d'ordre de la société civile en boycottant l'élection présidentielle. En effet, contrairement aux usages, la campagne n'a suscité aucun engouement, l'insécurité est tel dans le pays que les différents candidats à l'élection présidentielle, y compris Idriss Déby Itno ne s'aventurent pas en dehors de la capitale.

En toute évidence, le décor est planté pour un règne sans fin d'Idriss Deby Itno. L'appel à un dialogue de tous les Tchadiens lancés par la société civile et repris par la plupart des acteurs politiques de même qu'une partie de la communauté internationale semble inaudible aux oreilles de Déby et de la France. Aujourd'hui plus que jamais le Tchad est dans un bourbier et s'enfoncé davantage. Peut-on encore le sauver ? La question est plus qu'actuelle. Les Tchadiens et toute la communauté internationale doivent se mobiliser pour éviter une explosion de la sous-région comparable à la crise des Grands Lacs. En tout cas, nous avons des raisons évidentes de nous inquiéter, sans être pessimistes. Il appartient donc à la France présente au Tchad depuis plusieurs décennies de revoir sa politique et d'œuvrer pour une paix durable dans ce pays qui, pour mémoire est l'un des premiers à répondre présent à l'appel du 18 juin. Nous nous souvenons encore du serment de Koufra.

SALVES

../. groupes en rébellion contre Khartoum. Elle a été « manifestement planifié plusieurs mois à l'avance par les autorités soudanaises en coordination avec les milices » selon HRW, qui en fournit l'explication. L'attaque a eu lieu une semaine avant la date limite fixée par l'Union Africaine (UA) pour la conclusion d'un accord de paix (en cours de négociation à Abuja) entre Khartoum et les rébellions du Darfour. Elle vise l'extension du territoire tenu par les troupes gouvernementales et les milices avant un éventuel cessez le feu. « Cette nouvelle attaque des populations civiles par Khartoum illustre l'urgence avec laquelle le Conseil de Sécurité doit agir pour l'installation d'une force onusienne de protection du Darfour » poursuit HRW. En effet ! Il est d'autant plus consternant d'entendre le secrétariat aux opérations du maintien de la paix de l'ONU affirmer qu'il faudrait « 6 à 9 mois pour déployer pleinement une opération de cette ampleur et de cette complexité ». D'autant plus consternant encore qu'il convient d'étendre cette

force au Tchad où il faut sécuriser le dialogue national en faveur de la paix et de la réconciliation qu'entend initier la société civile, puis l'organisation d'élections libres et transparentes que celle-ci réclame. Rien n'empêche d'aller vite en besogne si ce n'est la réticence à faire ce qui s'impose.

Le 25 avril, le Conseil de sécurité a voté une résolution soumettant 4 individus impliqués dans le conflit à des sanctions visant à les empêcher de voyager et à geler leurs avoirs. Il s'agit de deux commandants rebelles, un chef de la milice Janjaweed, et un ancien officier de l'armée gouvernementale. Aucune de ces personnes n'est un responsable de haut niveau parmi ceux qui se sont rendus coupables de l'organisation des pires crimes et abus qui endeuillent le Darfour depuis 3 ans. Aucune des autorités soudanaises lourdement impliquées n'est visée. La Chine, la Russie et le Qatar se sont abstenus lors du vote de la résolution, arguant que les sanctions pourraient interférer dans les négociations d'Abuja.

N'importe quelle mère de famille pourrait leur dire qu'un enfant qui fait des bêtises sans recevoir de réprimandé en fera de plus graves à brève échéance. Délais coupables et impunité organisée continuent de faire leur œuvre. [Sharon Courtoux]

Congo-Brazza.

Détention arbitraire des militants Christian Mounzeo et Brice Mackosso

Président depuis janvier 2006 de l'Union Africaine, le dictateur congolais Sassou N'Guesso voit son image régulièrement ternie par des accusations de violations des droits de l'homme et de détournement massif de la manne pétrolière. Devant des journalistes évoquant ouvertement devant lui le degré de corruption de son régime, il annonçait il y a peu le lancement d'une vaste offensive anti-corruption. Le cynisme du régime Sassou n'ayant pas de bornes, les premières cibles ont été ceux-là même par qui les principales



accusations de détournement et de violations des droits qui handicapent le régime sont arrivées ces dernières années.

Christian Mounzeo, président de la *Rencontre pour la Paix et la Défense des Droits de l'Homme (RPDH)* et Coordonnateur de la *Coalition Africaine pour la transparence dans la gestion des ressources pétrolières en Afrique* « *Publiez ce que Vous Payez* », et l'Abbé Brice Mackosso, secrétaire permanent de la commission épiscopale *Justice et Paix*, ont été arrêtés à Pointe-Noire au Congo le 6 avril 2006. Interrogés au commissariat central de Police puis au commissariat du Port de Pointe-Noire, ils ont ensuite été incarcérés à la maison d'arrêt de Pointe-Noire où ils se trouvaient encore le 25 avril. La Police a perquisitionné, sans mandat et hors de leur présence, les domiciles des deux hommes et y a saisi des documents relatifs au « Plaidoyer pour une gestion plus transparente des revenus pétroliers », la mobilisation qui est à l'origine de la diffusion de la campagne « *Publiez ce que vous Payez!* » en Afrique, où une dizaine de plate-formes nationales ont été constituées, inquiétant sérieusement les pouvoirs en place. Cette perquisition n'a fait l'objet d'aucun procès verbal, et les documents saisis n'ont pas été mis sous scellés ce qui peut faire craindre l'adjonction de fausses preuves.

Au Congo, Christian Mounzeo et Brice Mackosso incarnent les mobilisations de la société civile pour une répartition plus équitable des revenus du pétrole, qui fait l'objet depuis 40 ans d'un détournement massif opéré en connivence entre la société pétrolière Elf (aujourd'hui Total) et les chefs d'Etat « aux ordres » qui se sont succédés à la tête de l'Etat congolais depuis les « indépendances ». Bien connu des militants anti Françafrique, Christian Mounzeo participait en février 2003 à l'*Autre Sommet pour l'Afrique*, organisé à l'Hôtel de Ville de Paris par Survie et Agir Ici, en marge du sommet des chefs d'Etat franco-africains. Quelques mois plus tard Brice Mackosso intervenait à son tour au *Sommet pour un Autre Monde* d'Annemasse, lors d'une conférence sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Cette visibilité n'est pas pour plaire au pouvoir congolais. En décembre 2005, le ministre des Finances et le conseiller spécial à la jeunesse de Sassou avaient déjà proféré des menaces à l'encontre des deux hommes et, au delà, à la coalition « *Publiez ce que vous payez!* » qui venait de dévoiler l'existence de sociétés écrans pour détourner les revenus du pétrole.

Le prétexte trouvé pour se débarrasser des deux hommes est la plainte pour détournement de fonds d'un ancien responsable de la RPDH. Derrière le procureur du TGI de Pointe-Noire on devine la main du directeur général de la police, le général Ndenguet. C'est ce fameux général Ndenguet qui, lors d'un séjour en France, fut interrogé par un juge d'instruction à Meaux, dans l'enquête ouverte à la suite des plaintes de familles des disparus du Beach de Brazzaville, mis sous mandat de dépôt et libéré dans la nuit même sur intervention du ministre de l'Intérieur Dominique de Villepin à la demande de Denis Sassou Nguesso. Rappelons que Christian Mounzeo a été Secrétaire Général de l'*Observatoire Congolais des Droits de l'Homme*. Comme tel c'est lui qui a alerté l'opinion dans l'affaire des disparus du Beach.

On peut aussi penser qu' au moment où se met en place un processus de certification des bois coupés en Afrique centrale, qui est loin d'être satisfaisant, certains ont tout intérêt à faire taire les rares citoyens qui ont le courage de dénoncer le pillage des ressources.

La machination et les violations du droit sont patentes dans l'arrestation de ces deux défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement. Dans le monde entier un vaste mouvement de solidarité s'est mis en place pour demander la libération des deux hommes, emmené par tous les relais nationaux de la campagne « *Publiez ce que vous payez!* » (du Canada à l'Azerbaïdjan) mais aussi par des représentants des épiscopats français, américains et congolais. Le 24 avril, la Banque Mondiale se disait également préoccupée par la situation.

Nous demandons à notre tour au Président de la République M. Chirac et au premier ministre M. de Villepin de faire pression sur leur ami Denis Sassou Nguesso pour qu'il fasse en sorte que Christian Mounzeo et Brice Mackosso recouvrent immédiatement leur liberté et que leur sécurité soit assurée. [Fabrice Tarrit]

Dernières nouvelles de Brazzaville

Nos deux amis Brice Mackosso et Christian Mounzeo, animateurs de *Publiez Ce Que Vous payez* au Congo Brazzaville, incarcérés depuis le 7 avril, ont été provisoirement libérés vendredi 28 avril... Comme savent le faire toutes les dictatures qui sont pris la main dans les tripatouillages juridiques :

- libération de nuit à 22h30,
- les levées d'écrou ne font pas foi,

tout ce monde se déplace au domicile du procureur adjoint à 22h00 qui de visu confirme la décision.

La peur a changé de camp. Continuons la pression sur les démocrates... [Benjamin MOUTSILA (FCD)]

Un film exemplaire

En 2004, sort un film documentaire de Hubert Sauper, intitulé *Le cauchemar de Darwin*. L'exposé est saisissant et le film reçoit diverses récompenses, dont, en septembre 2004, un prix à la *Mostra* de Venise, il est soutenu par le CADTM. Diffusé en France depuis mars 2005, il est salué par la critique¹ et vu par plusieurs centaines de milliers de spectateurs. Que raconte ce film ? D'abord un désastre écologique bien réel. L'introduction, dans les années soixante, de la perche du Nil, redoutable prédateur, dans le lac Victoria, a fait disparaître plusieurs centaines d'espèces de la faune de ce lac, la plus grande réserve d'eau douce d'Afrique, menacée par ailleurs d'assèchement : le niveau des eaux baisse en effet rapidement et cela pourrait faire l'objet d'un autre film. La commercialisation de ces poissons, sous forme de surgelés à destination de l'Europe, a créé une activité d'exploitation de la main-d'œuvre misérable. Les avions partent chargés de paquets de poissons et reviennent avec des cargaisons clandestines d'armes qui alimentent les conflits dans l'Afrique des Grands Lacs et au-delà. Le schéma est d'une éloquence terrible et il a produit son effet en termes de prise de conscience du rapport entretenu avec l'Afrique par les pays riches. Cela n'a, bien sûr, pas plu à tout le monde.

En décembre 2005, un obscur François Garçon, professeur d'histoire du cinéma à Paris I, se fend de trente pages, publiées dans *Les Temps Modernes* (n° 635-636) – mazette –, pour dénoncer le « *piège mystificateur* » que constituerait, selon lui, ce film, qui « *rend l'Occidental responsable de la plupart des misères de l'Afrique* ». Quelle idée aussi saugrenue qu'intolérable en effet ! Sartre n'avait rien compris. La presse moutonnaire, *Libération*² en tête, découvrant son erreur et quel serpent elle avait nourri, fait chorus bruyamment. Sauf que le piège n'est pas là où on croit, mais bien dans les sophismes du Garçon³. On n'exporte que 30 % de la pêche, dit-il. En effet, c'est exactement la partie comestible du poisson, une fois enlevées les carcasses, les entrailles et les arêtes, qui restent aux habitants pour les nourrir et empuantir leur habitat.



Un an après les violences meurtrières d'avril 2005, l'impunité reste totale au Togo

Communiqué de : ACAT-France, Amnesty International, AEDH, Franciscans International, FIACAT, FIDH, OMCT, Survie, le 26/04

Il y a un an, le 26 avril 2005, Faure Gnassingbé, était élu président de la République du Togo, à la suite de l'élection présidentielle entachée d'irrégularités et de violences, ayant causé la mort de centaines de personnes, pour la plupart des civils non armés.

Ces exactions ont été rendues possibles par une impunité totale qui dure depuis plus de trente ans. Tant qu'il n'aura pas été mis un terme à cette impunité et au non respect de l'état de droit, aucune solution politique et pacifique durable ne pourra être trouvée au Togo.

Or, en dépit de recommandations formulées par les Nations unies et des ONG de défense des droits humains, aucune mesure n'a été prise, à ce jour, pour identifier et traduire en justice les auteurs de ces violences. En particulier, les membres des forces de sécurité et des milices qui se sont rendus responsables de ces actes et notamment d'exécutions extrajudiciaires et d'actes de torture n'ont pas été sanctionnés.

Dans un rapport publié en août 2005, une mission des Nations unies a dénoncé "l'existence d'une stratégie de la répression" en soulignant l'implication des forces de sécurité et des milices dans ces exactions. Ce rapport recommandait :

- l'établissement d'un programme de vérité, justice et réconciliation ;
- la réorganisation de l'ensemble du système judiciaire ;
- l'envoi d'une mission de haut niveau (ONU/CEDEAO) pour souligner la centralité de la question des droits de l'Homme dans la crise togolaise ;
- la réforme en profondeur de l'armée pour en faire une armée républicaine et apolitique.

Or, les réformes nécessaires à la mise en œuvre d'un état de droit, notamment la mise en place du programme de vérité, justice et réconciliation et la réforme de l'armée, recommandées par les Nations unies, n'ont pas été engagées.

La volonté affichée par le gouvernement togolais de mettre en place un programme de réconciliation n'a abouti à aucune mesure concrète visant à rendre justice aux victimes des exactions commises en 2005. Bien au contraire, en mars 2006, le Premier ministre togolais Edem Kodjo annonçait qu'il avait "instruit fermement" les autorités policières et judiciaires "d'abandonner instamment toutes poursuites diligentées ou à diligenter à l'encontre de toutes personnes présumées auteurs d'infractions ou de délits étroitement liés à l'élection" à l'exception des personnes soupçonnées d'avoir commis de "crimes de sang".

Quelques jours plus tard, la presse faisait état de la promotion de deux hauts responsables de l'armée togolaises soupçonnés d'être responsables à plusieurs reprises dans le passé de violations des droits humains.

La communauté internationale se doit de poursuivre ses efforts afin que le gouvernement togolais respecte ses engagements et assure une réparation pour les victimes d'exactions et la mise en place d'un réel état de droit.

Cette industrie, dont l'installation a été subventionnée par l'aide au développement, a fourni, dit-il, des emplois. Certes, mais, pour ces emplois de misère, elle a tué l'emploi agricole traditionnel. Quelques profiteurs se sont construits de riches demeures, les bidonvilles ont proliféré ainsi que la prostitution et le Sida. Mais nous mangeons des filets de perche surgelés à des prix défiant toute concurrence. Et c'est très exactement le seul intérêt de cette opération.

Cette polémique, née et alimentée uniquement en France, a permis quelques découvertes : d'abord sur le curriculum de ce François Garçon qui, avant de pontifier en chaire sur ses vieux jours, a surtout travaillé dans le business des médias, attaché de direction chez Havas, conseiller financier de TF1, directeur de société d'assurance cinématographique, ce qui en fait, comme de juste, un spécialiste du bonheur de l'Afrique. Tandis que Hubert Sauper, lui a déjà à son actif quelques documentaires courageux et dérangeants : *Kisangani diary* (1998), sur les camps de réfugiés au Congo, *Seules avec nos histoires* (2000), sur les

violences faites aux femmes – non, non, pas en Afrique du Sud – révélant que chaque semaine, en France, deux femmes sont assassinées par leur partenaire. Quel manque de goût vraiment ! Jusqu'où ira-t-il si on le laisse faire ?

Bien plus, dans les accusations virulentes⁴ formulées à l'encontre d'Hubert Sauper, se dévoile la plus comique des indignations. Vraiment François Garçon découvre enfin, chez Sauper, des images qui mentent, lui qui est, paraît-il, un professionnel de l'audio-visuel ? Un simple observateur curieux ou connaisseur en découvre chaque jour du matin au soir. Exactement les mêmes plans de gorilles dépecés se trouvent dans un documentaire sur la forêt camerounaise et dans un autre sur la protection de l'espèce en Ouganda, sans choquer personne. Il est vrai qu'il s'agit de stigmatiser ces salauds d'Africains qui tuent les gorilles. Il y a quelques années une émission de Claude Sérillon, *Géopolis*, sur le Cameroun fit preuve d'une énorme objectivité, par rapport aux habitudes de la télé française, en montant soixante secondes de parole d'un opposant sur les soixante minutes

de complaisance envers le régime en place, au demeurant plus désastreux encore que la perche du Nil, toujours sans choquer personne. Or, au Cameroun, on pourrait faire plusieurs films comme celui de Sauper, qui est au-dessous de la réalité. Mais François Garçon, qui a avalisé, depuis des décennies qu'il sévit dans l'audio-visuel, une propagande éhontée dans tout ce qu'a fait la télé française sur l'Afrique, a attendu un âge avancé et le film de Sauper pour s'indigner en trente pages dans *Les Temps Modernes* sur le « piège mystificateur » d'images enfin honnêtes. Qu'on nous permette de rire de ce grotesque. En réalité, dans le mensonge généralisé, seule la vérité offense. [OT]

1. À travers le scandale de la perche du Nil, un documentaire effarant sur les rapports Nord-Sud, Pierre Murat, *Télérama*, 05/03/2005.

2. Un historien dénonce les manipulations du réalisateur Sauper, Didier Péron, 18/02.

3. Voir *Un vrai cauchemar?* Jean-Luc Porquet, *Le canard enchaîné*, 19/04.

4. Documentaire, documenteur.

Chiens de garde

Alors que les marchands de canons possèdent déjà la quasi-totalité de la presse française, Bolloré tente à son tour de s'y creuser une niche. Orientant une part de ses investissements vers l'audiovisuel depuis 2001, il s'intéresse maintenant à la presse écrite. Après avoir tenté de s'introduire dans le capital du journal *Libération* « car c'est un journal indépendant et nous le sommes aussi » [Bolloré, AFP, 10/03], Bolloré a finalement décidé de lancer un journal gratuit à partir de septembre prochain, concurrençant les projets identiques du *Monde* et du *Figaro*. Dans une interview au journal ivoirien *Fraternité Matin* [03/04], M. Roussin, vice-président et administrateur de Bolloré, s'expliquait sans fard sur l'intérêt de posséder des médias : « Le groupe vient d'ailleurs de créer une télévision dans la TNT qui s'appelle Direct 8. Tout cela répond à une stratégie coordonnée et cohérente pour avoir un pôle de communication qui contribuera à assurer une meilleure communication du groupe. » Au moins les choses sont claires ! Une conception du journalisme indépendant sans doute largement partagée par Arcadi Gaydamak, soucieux de son image de marque et de ses soucis avec la justice française, au point d'essayer, sans succès pour le moment, de s'emparer de *France Soir*. [VS]



Bon point

– Le Comité des droits de l'Homme de l'ONU vient enfin de donner raison à la veuve de Thomas Sankara et à ses enfants en reconnaissant que le régime de Blaise Compaoré avait violé le Pacte international relatif aux droits civils et politiques par « le refus de mener une enquête sur la mort de Thomas Sankara,

la non-reconnaissance officielle du lieu de sa dépouille et la non-rectification de l'acte de décès [qui conclue à une mort naturelle...] » et que ces faits « constituent un traitement inhumain à l'égard de Mme Sankara et ses fils ». Le verdict ajoute que « le fait que la mort de Thomas Sankara puisse être faussement attribuée à des causes autres que celles

qui ont causé son assassinat, mine sa réputation et dégrade le sens de sa vie ». Ne manquent plus que la désignation explicite de l'assassin et des commanditaires...

(Achévé le 02/05/2006)

A FLEUR DE PRESSE

Génocide Tutsi

Le Monde, *La France aurait pratiqué une évacuation "sélective" au Rwanda*, Stéphanie Maupas, 07/04 : « Dans les deux camps [camp génocidaire et camp du FPR], refusant toute négociation, les dirigeants vont conduire à leur terme leurs objectifs de guerre, considérant les victimes des massacres et du génocide comme quantité négligeable. »

[Pas une commémoration du génocide au Rwanda sans une obscénité dans le journal Le Monde ? Telle semble être, d'année en année, le défi relevé par le « respectable » quotidien. Après un article tellement pauvre en informations sur le rôle de la France qu'il semble n'avoir d'autre fonction que de faire diversion, la phrase de conclusion est un véritable condensé des thèmes éculés véhiculés par des milieux que l'on ne connaît que trop bien. On peut sans doute, à l'instar du général Dallaire, reprocher au FPR de n'avoir pas progressé militairement plus rapidement, pour mettre fin plus tôt au génocide. Mais lui reprocher de n'avoir pas cherché de compromis (lequel ?) avec les génocidaires pendant le génocide, et le renvoyer dos à dos avec ces derniers, relève d'une bien étrange logique. Elle pouvait faire illusion au moment des faits, quand le génocide était dissimulé par les médias derrière le conflit armé. Mais persister douze ans après à mettre au même niveau les deux phénomènes est une grave banalisation du génocide. Contrairement à ce que prétend ainsi Le Monde, les victimes « des massacres et du génocide » n'étaient pas « quantité négligeable » pour les instigateurs et les exécutants de la solution finale. De même que pendant la seconde Guerre mondiale les convois destinés aux camps d'extermination avaient priorité sur les transports militaires, de même pendant le génocide des Tutsi la logique de l'extermination l'a emporté sur la logique guerrière. Une pause dans le conflit militaire, loin de mettre fin au génocide, ne pouvait qu'être exploitée par les génocidaires pour parfaire leur sinistre besogne, ce qu'a tristement confirmé l'opération Turquoise menée par la France.

Au sujet du Monde, signalons par ailleurs que J.M. Colombani, J. Isnard et Le Monde SA viennent d'être à nouveau déboutés en appel, après la cassation du précédent jugement d'appel en 2004, pour le procès intenté à J.P. Gouteux, auteur de Un génocide secret d'État (Éditions sociales 1998). Ils considéraient diffamatoire la démonstration de l'auteur visant à prouver qu'ils avaient joué le rôle d'« honorables correspondants » des services secrets en relayant complaisamment leur propagande pendant le génocide. Le jugement en appel réaffirme que « l'enquête est sérieuse » et confirmée par « la lecture du livre de Claude SILBERZAHN, ancien directeur des services secrets français, qui révèle le particularisme des relations qui existaient entre lui-même et LE MONDE. » C'est la troisième fois que le tribunal de Paris déboute Jean-Marie Colombani, Jacques Isnard et le journal Le Monde en faveur de Jean-Paul Gouteux. – VS]

Grands Lacs

www.mo.be, *Tango mortel entre Kabila et Forrest*, Comment le Congo dilapide ses richesses, John Vandaele, MO*31 : « Selon le FMI, environ un cinquième de la population congolaise est dépendante d'une exploitation minière artisanale ou informelle.

[...] Jusqu'en 1990, l'entreprise d'État Gécamines, qui possédait tous les droits miniers au Katanga, était la vache à lait des autorités, avec un tiers des revenus de l'État. [...] La Gécamines ne produit plus que 20.000 tonnes de minerai de cuivre, comparées aux 470 000 tonnes de 1985. [...] En 2004, Gécamines payait 450 000 dollars d'impôts. C'est négligeable par rapport aux centaines de millions que l'entreprise rapportait précédemment. Au cours des dix dernières années, des parts de Gécamines ont été progressivement privatisées via des joint ventures, l'entreprise apportant chaque fois les droits miniers et les partenaires privés de l'argent. [...] Ces joint ventures ont été conclues d'une manière particulièrement opaque et chaotique. Au cours des années de guerre 1996-1998, Laurent-Désiré Kabila, le père de l'actuel président, a financé son armée en vendant des parts des droits miniers de la Gécamines à des partenaires privés étrangers. Après la guerre, cette voie de la privatisation a été poursuivie, notamment sous la pression de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. [...] Le part du secteur minier dans les recettes du gouvernement congolais ne représentaient plus que 0,18 % du revenu national, contre 22 % au Botswana, un pays riche en matières premières également. [...] Sur ces questions, différents rapports très intéressants ont été écrits. En 2004, au sein du parlement de transition congolais, une commission d'enquête parlementaire, dirigée par Christophe Lutundula, a été chargée d'analyser la validité des contrats conclus au cours des années de guerre 1996-1998. La commission a remis son rapport le 25 juin 2005, mais le bureau du parlement, dans lequel tous les grands partis sont représentés, refuse depuis plus de sept mois de le rendre public. De fait, les hommes au pouvoir - le président Kabila en tête - craignent de perdre de nombreuses voix aux élections à venir si les conclusions devenaient publiques. MO* a pu lire ce rapport. Les contrats qui ont été conclus concernant les richesses minières katangaises y sont critiqués sévèrement.

[... Les] joint ventures n'ont rapporté à la Gécamines, et donc au Congo, que très peu d'argent. A la grande fureur des travailleurs, qui ont assisté au dépeçage de l'entreprise alors qu'eux-mêmes devaient attendre leurs arriérés de salaires. Pour le moment, les charges salariales de la Gécamines s'élèvent à 3 millions de dollars alors que les revenus annuels ne sont que de 1,5 million de dollars.

Forrest, vice-roi du Katanga

Les conclusions de la commission Lutundula concordent parfaitement avec le rapport sur la Gécamines rédigé en 2003 par International Mining Consultants (IMC) pour le compte de la Banque mondiale. Ce rapport, qui n'a lui non plus jamais été rendu public, a détecté le même schéma, celui d'une mise relativement faible des partenaires privés qui retireraient beaucoup plus de profits des joint ventures que la Gécamines. »

[Rappelons que Forrest avait assuré la présidence du conseil d'administration de la Gécamines de novembre 1999 à août 2001 à la

demande de Kabila, et qu'il avait été mis en cause dans un rapport du Sénat Belge en 2002 pour avoir utilisé cette situation avantageuse en récupérant au profit de son propre groupe les secteurs les plus rentables de la Gecamines. Ce constat est repris par le rapport de l'ONU de 2005 sur « l'exploitation illégale des ressources naturelles de la RDC ». Ce dernier classe également Forrest parmi les membre d'un « réseau d'élite », regroupant affairistes et politiciens congolais et zimbabwéens, qui « tire profit de l'instabilité qui règne en République démocratique du Congo », sur fond de trafics d'armes et de diamants. Georges Forrest est également consul honoraire de France à Lubumbashi...

Faut-il préciser que l'absence de réaction de la Banque Mondiale, qui a étroitement supervisé la « restructuration » du secteur minier, vaut encouragement de ce pillage en règle qui a alimenté le conflit en RDC ?

Enfin, on aimerait en savoir davantage sur la nécessité de faire appel à l'agence-conseil française Sofreco (voir Billets n° 139) qui cogère la Gecamines depuis décembre 2005. Dans une interview rapportée par Le Potentiel (13/04), Paul Fortin, le nouveau directeur délégué par la Sofreco déclarait ne pas vouloir « [mettre] à la discussion les contrats » dénoncés par les rapports cités ci-dessus, « mais [veiller] à ce que les partenariats respectent leurs engagements », lesquels sont, comme on l'a vu, quasiment inexistantes... Il entend également faire procéder à un nouvel audit, alors qu'il en existe déjà plusieurs. On est dès lors en droit de se demander s'il s'agit bien de rendre la Gecamines viable et profitable pour les populations congolaises, ou s'il s'agit de lui porter le coup de grâce... – VS]

Mondialisation

Les Temps Modernes, *Le cauchemar de Darwin, allégorie ou mystification ?*, (François Garçon) n° 635-636 : « Ainsi Sauper aurait-il pu livrer ne serait-ce qu'un plan du port de Mwanza : le spectateur aurait alors découvert un superbe yacht-club, à Capri Point, avec quelques beaux hôtels. »

Les Temps Modernes, *idem* : « [H. Sauper :] Et, je le répète, cette démonstration n'est pas réduite à l'économie d'un stupide poisson au fond de l'Afrique, on pourrait la faire aussi bien à travers le café, le coton, les bananes, les diamants, etc., au plus simple et au plus mortel, à travers le pétrole.

Ce que je voudrais vraiment exprimer avec mon travail, c'est que la catastrophe humaine liée à une certaine forme de mondialisation – celle du capital et des ressources – est telle qu'aucun récit, aucun rapport de l'ONU, et aucun reportage télévisé, n'est capable de la représenter. Cette catastrophe est humaine, non naturelle, et d'une ampleur inimaginable. »

AFP, *L'argent sale du bois tropical*. Le bûcheronnage, un secteur économique qui compte de nombreux acteurs sans aucun scrupule, 24/04 : « Global Witness, partie civile au procès du négociant néerlandais Guus Kouwenhoven à La Haye, dénonce l'exploitation criminelle des ressources naturelles et leur lien avec les atteintes aux droits de l'homme. Alex Yearsley est coordinateur de programmes au sein de l'ONG.

[AFP :] Pourquoi l'exploitation du bois tropical peut-elle être dangereuse ?

[Alex Yearsley :] Le bûcheronnage est un secteur économique qui compte de nombreux acteurs sans aucun scrupule. Ils sont là pour couper le plus de bois possible, le plus vite possible et pour le moins cher possible. Cela ne nourrit pas seulement les conflits comme ce fut le cas au Liberia. Il y a la corruption, le trafic d'armes... Des sociétés d'exploitation ont des liens avec des réseaux de blanchiment d'argent de la drogue. Ils ne replantent pas, ils n'exploitent pas la ressource de manière raisonnée. Le bilan environnemental est catastrophique.

Comment peuvent agir les pays consommateurs ?

Il faut un système international garantissant l'origine du bois et les conditions d'exploitation. Il faut aussi mettre fin au système des concessions, qui ne vise que des bénéfices rapides. Malheureusement, la Banque mondiale croit que la réponse aux problèmes d'un pays à peine sorti de la guerre est d'ouvrir tous les secteurs à l'exploitation commerciale.

Quels sont les pays les plus menacés aujourd'hui ?

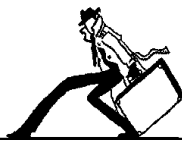
Nous sommes très inquiets pour la république démocratique du Congo. Il y a des zones forestières immenses prêtes à être divisées entre les sociétés de bûcheronnage, des millions de personnes dépendent de la forêt pour leur subsistance, et la Banque mondiale pousse à l'exploitation commerciale. Nous sommes aussi très préoccupés par le rôle que joue la Chine. Où que l'on aille en Afrique, en ce moment, on voit des Chinois tenter de passer des accords sur les ressources naturelles. »

[Hubert Sauper n'a pas cité le bois. Son exploitation est pourtant le plus grand scandale en Afrique équatoriale, difficile à imaginer, parce qu'aucune image ne rend compte des conséquences humaines de ce scandale : campements d'ouvriers misérables, maladies, accidents, désastre sur la faune etc. François Garçon vous dirait que c'est une affaire purement africaine, puisque les Bongo et Biya s'enrichissent. Biya s'est même fait aménager, à prix d'or, un golf dans la forêt. Il y a des Africains heureux. Qu'est-ce qu'on a à culpabiliser les Occidentaux avec des visions d'horreur ! Mais ces derniers ne vont pas tarder à retrouver le sens de la morale. Les Chinois arrivent. Quelle honte de venir piller les pauvres ! – OT]

AFP, *Le Parlement européen demande des "listes noires" des régimes corrompus*, 06/04 : « Le Parlement européen a demandé jeudi la constitution de "listes noires" des pays dont les gouvernements sont corrompus, pour améliorer l'efficacité de la politique de développement de l'Union européenne. Les eurodéputés demandent à la Commission et aux États membres d'instaurer un "système international de listes noires afin d'éviter que les banques ne prêtent d'importantes sommes d'argent aux régimes ou aux représentants gouvernementaux corrompus". Le rapport de Margrietus Van den Berg (PSE, Pays-Bas) adopté jeudi demande également l'interdiction "de toute commande publique ou de tout marché public avec des entreprises dont des agents ont trempé dans des activités de corruption de ministres ou de fonctionnaires gouvernementaux, ou dans n'importe quelle autre activité de corruption dans un pays en voie de développement". »

[Une excellente initiative, même si elle risque malheureusement de rester un vœux pieu, mais qui appelle tout de même une question : pourquoi se limiter aux « pays en voie de développement » ? De peur d'avoir d'abord à balayer devant sa porte ? – VS]

Billets d'Afrique et d'ailleurs...



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

Abonnez-vous :

France : 20 € Étranger : 25 €

Soutien : à partir de 24 €
(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Abonnez un(e) ami(e) :

France : 20 € Étranger : 25 € Soutien

Prénom, NOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)



Libération, (Rebonds) *Clearstream, l'affaire des affaires*, Pascal Lorent, 18/04 : « Depuis 1999, je ne dors plus de la même manière qu'avant. Depuis cette période, j'ai suivi, caméra au poing, ce qui est devenu l'affaire Clearstream. Quand je parle de l'affaire Clearstream, je ne parle pas de celle qui fait les titres de différents quotidiens depuis le printemps 2004 et plus particulièrement ces dernières semaines. Pas plus tard que samedi-dimanche, je lis dans le Monde : «Affaire Clearstream : La traque du "corbeau"». Pour Hervé Gattegno, auteur de l'article, l'affaire Clearstream se résume à une querelle intestine entre Sarkozy et Villepin, sur fond de lutte de pouvoir au sein de l'industrie aéronautique et des services secrets français. [...] Si on se penche sur l'argent du terrorisme, la faillite de l'Argentine,

l'affaire Elf, pour rester chez nous, et d'autres scandales, on retombe toujours sur la présence des acteurs de ces affaires dans les listes secrètes de la société. [...] Assimiler une histoire de commissions, aussi importante soit-elle, avec l'affaire des affaires, est malhonnête et dangereux. Cela nous éloigne du vrai problème qui est l'existence d'une finance parallèle, sans frontières, que personne ne peut contrôler, et ne veut plus essayer de contrôler, véhiculée par des outils comme Clearstream qui agissent selon leurs propres lois, et qui, même montrés du doigt, ont encore de beaux jours devant eux. »

[Pascal Lorent a réalisé avec Denis Robert, l'auteur de Révélations, deux documentaires : Les Dissimulateurs en 2001 et L'Affaire Clearstream en 2002. – VS]

VOIR

Patrick Watkins, *Kwassa kwassa Creuse*, Pyramide Production - TV 10 Angers, 2006, 1h40.

Le règlement de la question de Mayotte nécessite un débat ouvert entre les principaux intéressés : les Mahorais. Mais dans une situation pareillement bloquée, il manque au processus à venir un chaînon par lequel on puisse tailler une brèche dans la pensée unique plus ou moins xénophobe. Réaliser ce chaînon relevait de la gageure. C'est par une conjonction d'éléments fortuits que ce matériau indispensable est apparu... dans la Creuse, au beau milieu de la métropole.

Patrick Watkins, à l'occasion d'un autre travail dans la Creuse, a eu vent de ces jeunes Mahorais envoyés pendant deux ans (en général) remplir les classes en sous-effectif dans des lycées ruraux menacés sinon de fermeture. De formation politologique et docteur spécialisé sur des sujets africains, Watkins a dû s'avouer que la question de Mayotte lui avait échappé dans ses études. Il a ressenti le besoin de creuser ce sujet.

L'enquête sur les Mahorais de la Creuse commence à l'arrivée d'un nouveau contingent à un aéroport parisien, pour ne rien rater de leur parcours du combattant. Que ce soit pour se loger, pour s'adapter à une culture excessivement marchande, pour s'intégrer (et non rester entre eux une fois sortis du lycée), pour constater que leur rôle de bouche-trou n'a pas été associé à un accompagnement conséquent de leur séjour, pour apprendre que leur catégorie est confrontée à 70 % d'échec, ces postulants au bac ou à un brevet professionnel comprennent rapidement qu'ils sont ici des immigrés comme les autres Noirs, malgré leur nationalité française (dans le processus de sélection pour la bourse, il est vérifié que leurs parents vivent sur le territoire français depuis 7 ans au moins, ce qui est illégal). De déconvenues en coups de cafard, ils regrettent leur choix au bout de quelques semaines.

Là était le projet initial de ce film, mais tout cela est loin d'en être le principal intérêt. Évoquant, au cour des entretiens, la situation de Mayotte, l'emploi systématique du mot « étrangers » pour désigner les Comoriens des autres îles (plus souvent appelés « clandestins » à Mayotte) intrigue Watkins qui fini par les questionner : chacun a des ascendants non mahorais, voir aucun parent mahorais de naissance... Pourquoi Mayotte est-elle française ? Premier constat : leur histoire n'est pas du tout enseignée à Mayotte : des ancêtres Gaulois aux guerres européennes du vingtième siècle, les cours n'évoquent pas l'Afrique autrement que par le même survol socio-économique qu'en métropole. Le fonctionnement médiatique paraît encore plus abracadabrante que celui de l'éducation : aucun d'eux n'ont entendu parler du génocide des Tutsi au Rwanda. L'une explique comment sa grand-mère indépendantiste a été bastonnée par les milices mahoraises pro-domtomisation, et garde une cicatrice de blessure par balle, mais reste fière des figures historiques (Younoussa Bamana, etc.) qui guidaient ces milices. Nous revient alors la phrase du suédois Sven Lindqvist, comme un slogan guidant la lutte de Survie : « ce qui nous manque, c'est le courage de comprendre ce que nous savons et d'en tirer les conséquences » [Exterminez toutes ces brutes, 1992, *Le serpent à plume* 1998, p. 17]. Car ils savent : leurs grand-parents leur en ont raconté suffisamment pour ébranler leur certitudes sur la légitimité de l'appartenance de Mayotte à l'outremer français. Il leur manque encore le courage d'ouvrir les yeux pour comprendre. Le trouble identitaire va encore se creuser, donnant une profondeur inouïe à l'enquête.

Watkins donne alors une nouvelle dimension à sa plongée mahoro-

creusoise : il accueille l'écrivain et journaliste comorien Sœuf Elbadawi pour dialoguer avec ses compatriotes paradoxaux. Dialogue tantôt en français, tantôt en Comorien : les Mahorais voient s'effondrer un à un les arguments sur « l'étrangeté » des autres îles. Tous sauf un : la carte d'identité française. Ce carton remis par la puissance occupante (dans l'illégalité internationale, il faut toujours le rappeler) est une bouée de sauvetage dans un Océan d'évidences.

Octobre 2003 : un village de « clandestins » est incendié à Brandélé [cf. Billets n° 120, À fleur de presse]. Les jeunes Mahorais de la Creuse ont suivi cette actualité, qui éveille compassion et désapprobation de la politique du visa introduit début 1995, qui a provoqué plus de 5000 « morts Balladur » par naufrage des kwassa kwassa. L'un d'eux compare leur situation de Mahorais allant en France à celle des Anjouanais allant à Mayotte : l'identification comorienne progresse au fil des entretiens. Se sentent-ils Africains ? Oui, un peu... Le langage est révélateur : les Mahorais disent « ils » parlant des Français. Le travail de Sœuf Elbadawi porte amplement sur la question de l'identité. Il rappelle que le brassage opéré aux Comores est, pourra redevenir, une chance pour les populations des quatre îles. La culture comorienne (à laquelle les Mahorais n'échappent en rien) facilite les affinités avec les populations de culture bantou, perse, arabophone, française, indienne, etc. La francité schizophrénique des Mahorais est un enfermement dont l'aboutissement est un drame pour l'archipel. Nous en rappelons les principaux éléments dans notre communiqué du 20 décembre 2005. Une lectrice mahoraise avait alors réagi en nous écrivant : « dire que la France est une puissance étrangère à Mayotte, c'est m'enlever mon identité, c'est me dire, dire à Mayotte, qu'elle est étrangère à la France, c'est essayer de nous mettre dehors sous prétexte de sauver Mayotte d'elle même ! » Le film de Patrick Watkins est la meilleure réponse à cette lectrice, qui est déjà au stade du débat. La grande difficulté sera d'ouvrir tous les Mahorais à ce débat sur leur identité, forcément plurielle. Ce film est un matériau précieux pour entraîner cette dynamique. Ce qu'il contient, les Mahorais le savent déjà. Mais il leur manque le courage de le comprendre. Il faut absolument que ce film soit vu à Mayotte, car par la visite toute en finesse de la Creuse par ces quelques lycéen(ne)s, il ouvre la voie que l'autorité coloniale barricade depuis des décennies. Ce film sera bien plus honni des politiciens Mahorais que n'importe quel essai politique, car il possède vraiment cette vertu d'ouvrir à la compréhension, au cœur de la question de Mayotte. Oui : en son cœur, là où il est le plus difficile de se rendre. [PC]

Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, Odile Tobner.

Ont aussi participé : Fabrice Tarrit, Benjamin Moutsila, Rokoulmian Yorongar Le Moiban, Evariste Nodjioutengar Djimasde.

Abonnements : Antonin Wattenberg.

Coordination : Olivier Thimonier.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003 – Paris –
Commission paritaire n° 76019 – Dépôt légal : mai 2006 –
ISSN 1155-1666 – Imprimé par nos soins –
Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€) –
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 –
<http://www.survie-france.org> – contact@survie-france.org